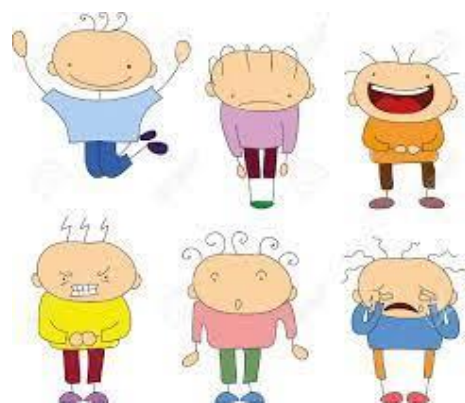


ANIMATIONS VACANCES TOUSSAINT 2023

Accueil de Loisirs pour les 3/11 ans



***Du 23 au 27 octobre
"La semaine des émotions"***



***Du 30 octobre au 03 novembre
"Citrouilles et compagnie"***



**Communes de Buhl, Lautenbach,
Lautenbach-Zell, Linthal, Murbach**

Avec la participation de :



INFORMATIONS GENERALES

1. INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT PAR MAIL Elles débuteront le mardi 10 octobre à partir de 20 Heures

Ce créneau concerne les **habitants des 5 communes uniquement** : Buhl, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal et Murbach

Comment ça se passe ?

- Envoyez-nous un mail **dès 20H le mardi 10 octobre 2023**. Attention les mails reçus avant 20H ne seront pas validés. Pensez à vérifier que votre mail soit bien parti de votre boîte d'envoi ! Ce mail doit contenir tous les documents demandés ci-dessous.
Seuls les dossiers complets seront acceptés
- Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des mails (l'heure faisant foi) **selon les places encore disponibles**. Il n'est pas nécessaire de nous appeler pour confirmation.
- **Un mail de notre part, le mercredi 11 octobre**, vous confirmera l'inscription de votre enfant et le montant exact à régler.
- **Le règlement devra se faire soit le mercredi 11 octobre de 14H à 17H, soit le jeudi 12 octobre entre 8H30 et 18H30**. Les chèques sont à privilégier, à libeller à l'ordre du Trésor Public et à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire ou au bureau. Les règlements en espèces (faire l'appoint : pas de monnaie rendue) doivent se faire directement au bureau du périscolaire.
- **Sans règlement de votre part, la place de votre enfant sera réattribuée dès le jeudi soir.**

Pensez à rester joignable toute la journée du mercredi. Nous n'hésiterons pas à vous appeler en cas de doute ou si certains jours demandés sont complets.

Pour les autres familles hors Buhl, Murbach, Lautenbach, Schweighouse, Lautenbach-Zell, Linthal : **les inscriptions se feront directement dans les locaux du périscolaire dès le vendredi 13 octobre de 8H30 à 18H (selon les places disponibles)**

Documents à fournir dans le mail d'inscription :

- la fiche d'inscription **COMPLETE**
- la fiche des autorisations parentales **COMPLETE**
- la fiche sanitaire. Si votre enfant est inscrit au périscolaire cette année ou est venu durant les vacances d'été, nous la possédons déjà.
- l'avis d'imposition 2022 (sur les revenus de l'année 2021)
- Bons CAF : nous préciser dans votre mail si vous êtes bénéficiaires des bons CAF et si vous souhaitez les utiliser
- une copie de votre avoir si vous en possédez un

Aucune inscription et réservation, par téléphone, ne pourra être prise en compte.

Age minimum de l'accueil : enfant de 3 ans **et** scolarisé à la date du centre

2. TARIFS ET REGLEMENT (voir grille tarifaire ci-jointe)

Le paiement devra être fait dès confirmation de notre part de l'inscription de votre enfant.
Le règlement devra impérativement être déposé dans la boîte aux lettres ou au bureau du périscolaire le mercredi 11 octobre (après-midi) ou le jeudi 12 octobre. Passé ce délai, les places seront réattribuées.
Privilégiez le règlement par chèque. Les chèques sont à libeller à l'ordre du *Trésor Public*. Les bons CAF et les chèques vacances sont acceptés (pas de monnaie rendue pour ce type de paiement).
Nous ne prenons pas les chèques CESU.

Les justificatifs et attestations sont à demander lors de l'inscription et seront délivrés en fin de séjour.

Attention, pas de duplicata fourni ultérieurement.

Si pour une raison d'ordre majeur ou si le nombre d'inscriptions devait s'avérer insuffisant pour permettre le déroulement de l'animation, la somme versée sera remboursée.

Dans tous les autres cas, elle restera acquise. Remboursement sur certificat médical uniquement. Toute inscription reste ferme et définitive. Seuls les enfants domiciliés dans les 5 communes peuvent bénéficier du tarif préférentiel.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant uniquement pour le jour de la sortie, cette inscription sera sous réserve des places disponibles ; priorité aux enfants inscrits sur plusieurs jours de la même semaine !

3. ASSURANCES

Les communes ont souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les participants aux activités proposées dans cette brochure devant bénéficier d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile.

4. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des accueils de loisirs de la commune de Buhl. La commune est seule destinataire des données qui ne peuvent être communiquées à un tiers. Elles sont conservées pour une période de 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la Mairie de Buhl – Pôle Jeunesse – 72, rue du Florival – 68530 BUHL.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

5. RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE / ☎ 03 89 83 07 29

Site de la commune de Buhl : www.ville-buhl.fr rubrique pôle jeunesse / centre de loisirs

e-mail : lesptitspotes.buhl@gmail.com

L'ACCUEIL DE LOISIRS

FONCTIONNEMENT DES CENTRES

DES 3/5 ANS ET DES 6/11 ANS

Lieu : Pour les 3/11 ans : bâtiment du périscolaire – 8, rue de l'école – BUHL

Horaires : de 9H à 12H ou/et de 14H à 17H

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- à la journée complète : n'importe quel(s) jour(s) de la semaine
- à la demi-journée : n'importe quelle(s) demi-journée(s) de la semaine avec ou sans repas traiteur (**pas de repas tiré du sac**)

Attention pas d'accueil le mercredi 1^{er} Novembre (férié) !

Accueil et surveillance : Possibilité d'accueil dès 7H45 et de garde de 17H à 18H

Goûter : prévoir un **goûter** pour le matin (**fruits/ légumes**) et un pour l'après-midi ainsi qu'une petite bouteille d'eau au nom de votre enfant, le tout dans un sac à dos.

Repas : La livraison des repas est assurée par « Gourmet service » à Soultz.

Les commandes des repas se font à l'avance, un rajout de repas ne sera donc pas possible en cours de semaine.

Matériel : tout matériel abîmé ou perdu pourra faire l'objet d'un remplacement ou d'un remboursement.

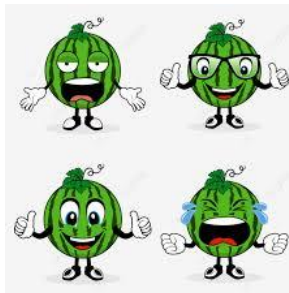
Activités : chaque jour, l'équipe d'animation propose une palette d'activités parmi laquelle l'enfant fait son choix : sport, promenades, jeux, activités manuelles, d'éveil, d'expression...

Tarifs : voir grille de tarification

Infos pratiques :

Prévoir des vêtements et des chaussures adaptées à la météo et à l'extérieur.

Thèmes :



Semaine 1 : Du 23 au 27 Octobre

"La semaine des émotions"

La joie, la tristesse, la colère, la peur : chaque jour, nous vivons différentes émotions. Ce n'est pas facile de les comprendre et de gérer ce qu'on ressent. Durant cette semaine nous allons essayer de les reconnaître à travers différentes activités : jeux, sports, bricolages, mais aussi balade et chansons...

Le jeudi 26 octobre une sortie à la journée au Parc du Petit Prince sera proposée.
L'accueil se fera à la journée avec repas tiré du sac.

! Prévoir un sandwich, une boisson et deux goûters dans un bon sac à dos !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant uniquement pour le jour de la sortie, cette inscription se fera sous réserve des places disponibles ; priorité aux enfants inscrits plusieurs jours de la même semaine !

Semaine 2 : Du 30 Octobre au 03 Novembre

Attention pas d'accueil le mercredi 1^{er} Novembre (férié)

"Citrouilles et compagnie"

Revoilà l'automne et ses petits plaisirs de saison : potimarron, éléments naturels de la forêt, cuisine, animaux de la forêt, fabrication d'objets tout ronds...

Bien d'autres surprises encore te régaleront tout au long de cette semaine fantastique !

Aussi si tu aimes te faire (un peu) peur et te déguiser rejoins-nous !



Tarifs accueil de loisirs Vacances de la Toussaint

Plus de tarif spécifique pour le jour de la sortie. Un tarif journalier unique.

	5 COMMUNES (*)			Autres communes		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
Accueil de Loisirs <u>Journée normale et sortie</u> (Matin + Après-midi sans repas)	13,60 €	15 €	16,50 €	17 €	18,50 €	20,50 €
Accueil de Loisirs <u>Demi-journée</u> (Matin OU Après-midi)	9,10 €	10 €	11 €	11,40 €	12,55 €	13,80 €
Accueil de midi + repas	8,50 €	8,85 €	9,22 €	9,32 €	9,64 €	9,95 €

(*) Buhl / Murbach / Lautenbach / Lautenbach-Zell / Linthal

Tarification pour l'Accueil de Loisirs

La tarification se fera en fonction des ressources familiales.

Pour l'inscription de vos enfants, **il est impératif de nous communiquer par mail l'avis d'imposition ou de non-imposition année 2022 (revenus 2021)**

Voici la grille des barèmes du revenu fiscal de référence des familles :

R = revenus fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2022 sur le revenu 2021

	T3 R inférieur à	T2 R ne dépassant pas	T1 R supérieur à
Famille 1 enfant	27 600 €	36 000 €	36 001 €
Famille 2 enfants	32 400 €	40 800 €	40 801 €
Famille 3 enfants et +	45 600 €	52 800 €	52 801 €